

L'IDS allait donc favoriser la recherche sur les technologies applicables à la défense contre les missiles balistiques et aux armes anti-satellites; elle comporterait cinq grands volets :

1. surveillance, acquisition d'objectifs, poursuite et destruction;
2. armes à énergie dirigée (lasers et faisceaux de particules);
3. armes à énergie cinétique destinées à détruire l'objectif par collision plutôt que par une explosion ou par l'effet d'une énergie dirigée;
4. analyse des systèmes et intégration des moyens au combat;
5. programmes de soutien.

L'Administration américaine estima que ces programmes coûteraient 26 milliards de dollars au cours d'une période de cinq ans et elle demanda 1,77 milliard pour l'année financière 1985, chiffre que le Congrès ramena plus tard à 1,4 milliard de dollars.

Le plan initial du Président, qui voulait créer un bouclier impénétrable pour défendre toute la population des États-Unis et leurs alliés, avait été remodelé, mais les porte-parole officiels continuaient d'affirmer que la défense totale demeurerait l'objectif ultime du projet. Pourtant, les modifications apportées témoignaient d'une certaine sensibilité à la pluie de critiques qu'avait dès le début suscitées la proposition du Président. Diverses opinions avaient été publiées, y compris un rapport rédigé en avril 1984 pour le compte du *U.S. Congressional Office of Technology Assessment*, qui concluait que "nous sommes encore si loin de pouvoir déployer ne serait-ce qu'un réseau de défense quasi parfait qu'il ne faut pas en faire accroire au public à cet égard ni fonder la politique nationale sur une telle possibilité".<sup>4</sup>

On décida donc de mettre l'accent, à moyen terme, sur des mesures restreintes destinées à défendre les États-Unis contre des attaques nucléaires limitées ou à minimiser les conséquences possibles d'une attaque nucléaire généralisée. M. Paul Nitze, principal conseiller du Président en matière de limitation des armements, parla dès lors d'un nouveau concept de dissuasion fondé sur la sécurité mutuelle assurée, c'est-à-dire sur la possibilité pour le pays attaqué de faire échouer l'attaque de son agresseur. M. Nitze ajouta deux conditions : les nouveaux systèmes doivent être capables de "survivre", sinon leur vulnérabilité incitera l'adversaire à attaquer le premier, et ils ne doivent pas être trop coûteux, c'est-à-dire que leur prix doit nous permettre d'accroître nos moyens de défense de façon à enlever à l'adversaire toute velléité d'augmenter ses forces offensives pour surmonter nos réseaux de défense.<sup>5</sup>

Ces considérations mises à part, le gouvernement persista à réexaminer son plan de défense stratégique, et ce, pour trois raisons fondamentales que Nitze a résumées ainsi :

1. d'une part, l'idée que les "critères clefs de puissance stratégique" confirment la supériorité soviétique et d'autre part, le fait que les pourparlers SALT (Entretiens sur la limitation des armements stratégiques) n'ont pas permis d'établir un équilibre équitable et stable dans le domaine des armes nucléaires offensives;
2. la conviction du Président que, "même si la dissuasion fondée sur la menace de représailles nucléaires doit demeurer la clef de voûte de la politique américaine en matière de sécurité dans l'avenir prévisible, les États-Unis ne doivent pas s'y borner indéfiniment";
3. les progrès formidables qui se sont accomplis au cours de la dernière décennie dans de nombreux domaines reliés à la défense contre les missiles balistiques (les capteurs, la micro-électronique et l'informatique, par exemple).<sup>6</sup>

## LES RÉACTIONS INITIALES DU CANADA

Dès l'origine, l'IDS a divisé l'opinion politique canadienne. Le gouvernement Mulroney, qui a pris le pouvoir en septembre 1984, sembla adopter une position ambivalente. Tandis que le ministre des Affaires extérieures, M. Joe Clark, exprimait de sérieuses réserves, son collègue de la Défense, M. Robert Coates, s'enthousiasmait à l'idée que l'industrie canadienne retirerait des avantages énormes en participant à l'IDS. Quant à lui, le Premier ministre se gardait de formuler une quelconque opinion.

C'est M. Joe Clark qui fit la première déclaration officielle du gouvernement sur la question, à la Chambre des communes, le 21 janvier 1985.<sup>7</sup> Il affirma alors que l'Occident faisait preuve de "sagesse" en menant des recherches sur la faisabilité des systèmes défensifs, compte tenu des progrès réalisés récemment par les chercheurs soviétiques, mais il se réjouit à l'idée que les prochaines négociations américano-soviétiques sur les armements porteraient aussi sur ces systèmes. Il souligna par ailleurs que la mise au point et le déploiement de systèmes spatiaux "seraient contraires au Traité ABM tel qu'il existe actuellement", traité que le Canada appuie sans réserve. À cet égard, le gouvernement canadien trouva un certain réconfort dans l'affirmation du Président Reagan, selon laquelle les É.-U. "n'iraient pas au-delà de la simple recherche sans discussions et négociations". Dans le long débat